

Rapport sur la politique monétaire

1^{er} mai 2001

LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Déclaration préliminaire pour la conférence de presse

Nous avons publié ce matin la livraison du printemps 2001 de notre *Rapport sur la politique monétaire*. Depuis la parution du *Rapport* de novembre 2000, il y a six mois, le rythme de la croissance économique au Canada a diminué, en raison surtout du tassement plus marqué que prévu de l'expansion aux États-Unis. La grande inconnue de l'heure, pour les responsables de la conduite de la politique monétaire, concerne l'ampleur que prendra le ralentissement de l'activité au Canada.

Jusqu'à maintenant, la baisse de régime observée chez nous est généralement conforme aux prévisions que la Banque formulait en février dernier. Elle étaye aussi notre opinion selon laquelle il y a, dans l'économie, une très grande faiblesse au premier semestre de cette année, venant surtout des industries de l'automobile et de la fabrication de produits électroniques et de matériel de télécommunication. En effet, l'atonie de la demande dans ces secteurs commande des ajustements importants dans la production. En revanche, d'autres secteurs de l'économie, notamment ceux de l'énergie, des ventes au détail, du logement, de la construction non résidentielle, et la plupart des services, restent très vigoureux.

La Banque continue de croire qu'après une avance très modérée au premier semestre de 2001, le rythme d'expansion de l'activité économique va s'accélérer au second semestre et s'établir entre 2 et 3 % en moyenne pour l'ensemble de l'année. Il devrait se raffermir encore en 2002 pour dépasser légèrement celui de la production potentielle. Cette prévision se fonde sur un certain nombre de facteurs, à savoir la remontée attendue de la croissance aux États-Unis, la fin de la correction actuelle des stocks, la poursuite des investissements des entreprises dans les nouvelles technologies, les récentes diminutions d'impôt et l'assouplissement des conditions monétaires au pays.

Depuis janvier, la Banque a abaissé son taux officiel d'escompte de 100 points de base afin de soutenir la croissance de la demande globale et, ainsi, de maintenir l'inflation à moyen terme aux alentours de 2 %. Le taux cible du financement à un jour est actuellement de 4 3/4 %. C'est ce taux qui équivaut à celui des fonds fédéraux américains, qui, à 4 1/2 %, est légèrement plus bas que son pendant canadien.

Comme la décélération de l'expansion économique aura pour effet de limiter les hausses de prix, il est probable que l'inflation mesurée par l'indice de référence au Canada s'établira en moyenne à un taux légèrement inférieur à 2 % pour le reste de l'année. On prévoit qu'elle remontera à 2 % vers la fin de 2002, puisque l'économie devrait croître à un rythme supérieur à celui de son potentiel l'an prochain. Le taux d'augmentation de l'IPC global devrait être volatil au cours des prochains mois, puis redescendre à 2 % d'ici la fin de cette année si les cours mondiaux de

l'énergie se stabilisent autour des niveaux actuels.

Le principal risque qui pèse sur les perspectives de l'économie canadienne concerne le moment et l'ampleur de la reprise attendue aux États-Unis. La Banque continuera de suivre de près l'évolution de la situation.